



NIORT AGGLO
Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Déplacement (PLUi-D)
OAP Trame Verte et Bleue

Prescription	Arrêt	Approbation
14 décembre 2015	27 mars 2023	8 février 2024

Sommaire

I.	Contexte et enjeux	3
1.	Définition de la Trame Verte et Bleue	3
2.	La Trame Verte et Bleue intercommunale	4
II.	Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).....	8
1.	Orientations générales	8
1)	Intégrer un maximum de végétation aux projets	8
2)	Étudier l'intégration des supports de biodiversité aux bâtiments	8
3)	Valoriser l'interface entre les espaces agricoles et les franges urbaines	9
4)	Prendre en compte la trame noire liée à l'éclairage nocturne.....	9
5)	Agir sur la perméabilité des clôtures	9
6)	Respecter un calendrier d'intervention pour les travaux.....	9
7)	Limiter le développement de nouvelles plantes exotiques envahissantes et maîtriser celles déjà présentes	10
2.	Orientations spécifiques sur certains secteurs.....	11
1)	Les OAP Habitat et Équipement soumises à l'OAP TVB.....	11
2)	Les STECAL soumis à l'OAP TVB	62
III.	Glossaire des acronymes	64

I. Contexte et enjeux

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 impose de définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur les continuités écologiques (article L. 151-6-2 du Code de l'Urbanisme). Cela se traduit par la réalisation d'une OAP Trame Verte et Bleue (TVB).

La nature est à l'origine de nombreux services pour l'Homme : qualité du cadre de vie et des paysages, régulation de l'eau et de sa qualité, filtration de l'air, pêche, chasse...

Identifier la Trame Verte et Bleue est donc aussi l'occasion de valoriser les synergies qui peuvent exister entre l'Homme et la nature pour un bénéfice mutuel.

On parle alors d'une Trame Verte et Bleue multifonctionnelle.

1. Définition de la Trame Verte et Bleue

La TVB est à la fois un outil de préservation de la biodiversité et un outil d'aménagement du territoire.

Elle est associée à plusieurs objectifs :

- (Re)constituer un réseau écologique cohérent, pour permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer, de migrer, de s'alimenter, de se reproduire, de fuir des conditions défavorables...
- Mieux prendre en compte les milieux naturels et agricoles dans l'aménagement des territoires
- Pérenniser les services rendus par la nature à l'homme

La TVB est constituée de deux composantes, une composante verte associée aux milieux terrestres et une composante bleue associée aux milieux aquatiques et humides.

À l'intérieur de ces composantes, on distingue :

- Les réservoirs de biodiversité : espaces où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée
Les conditions indispensables au maintien et au fonctionnement de la biodiversité y sont réunies. Ce sont des zones vitales où les individus réalisent la plupart de leur cycle de vie (reproduction, alimentation, repos...), ces zones pouvant éventuellement être éloignées les unes des autres pour certaines espèces.
- Les corridors écologiques qui relient ces réservoirs : il s'agit de cheminements, de liaisons naturelles ou artificielles qui permettent aux plantes et aux animaux de se déplacer d'un réservoir de biodiversité à l'autre
Ils sont indispensables pour satisfaire d'autres besoins de circulation, comme ceux liés aux besoins de dispersion d'une espèce (recherche de nouveaux territoires, de nouveaux partenaires...), donc de favoriser la connectivité du paysage.

Les réservoirs et les corridors forment les continuités écologiques.

2. La Trame Verte et Bleue intercommunale

L'élaboration de la TVB du PLUi-D de Niort Agglo s'appuie sur l'identification de cinq sous-trames écologiques selon trois critères principaux :

- Les milieux naturels structurants le territoire constituent le premier critère (approche quantitative)
Ils sont représentés par le réseau hydrographique, les milieux bocagers, les plaines agricoles et les milieux forestiers.
- Les milieux de moindre emprise géographique, à fort intérêt écologique sont également identifiés
Il s'agit des zones humides, tourbières, mares et pelouses thermophiles.
- L'analyse retient également des enjeux plus spécifiques, comme ceux liés à la protection d'espèces protégées (Outarde canepetière, Busard cendré...) présentes sur le territoire.

Le croisement des trois critères conduit à identifier les 5 sous-trames écologiques suivantes :

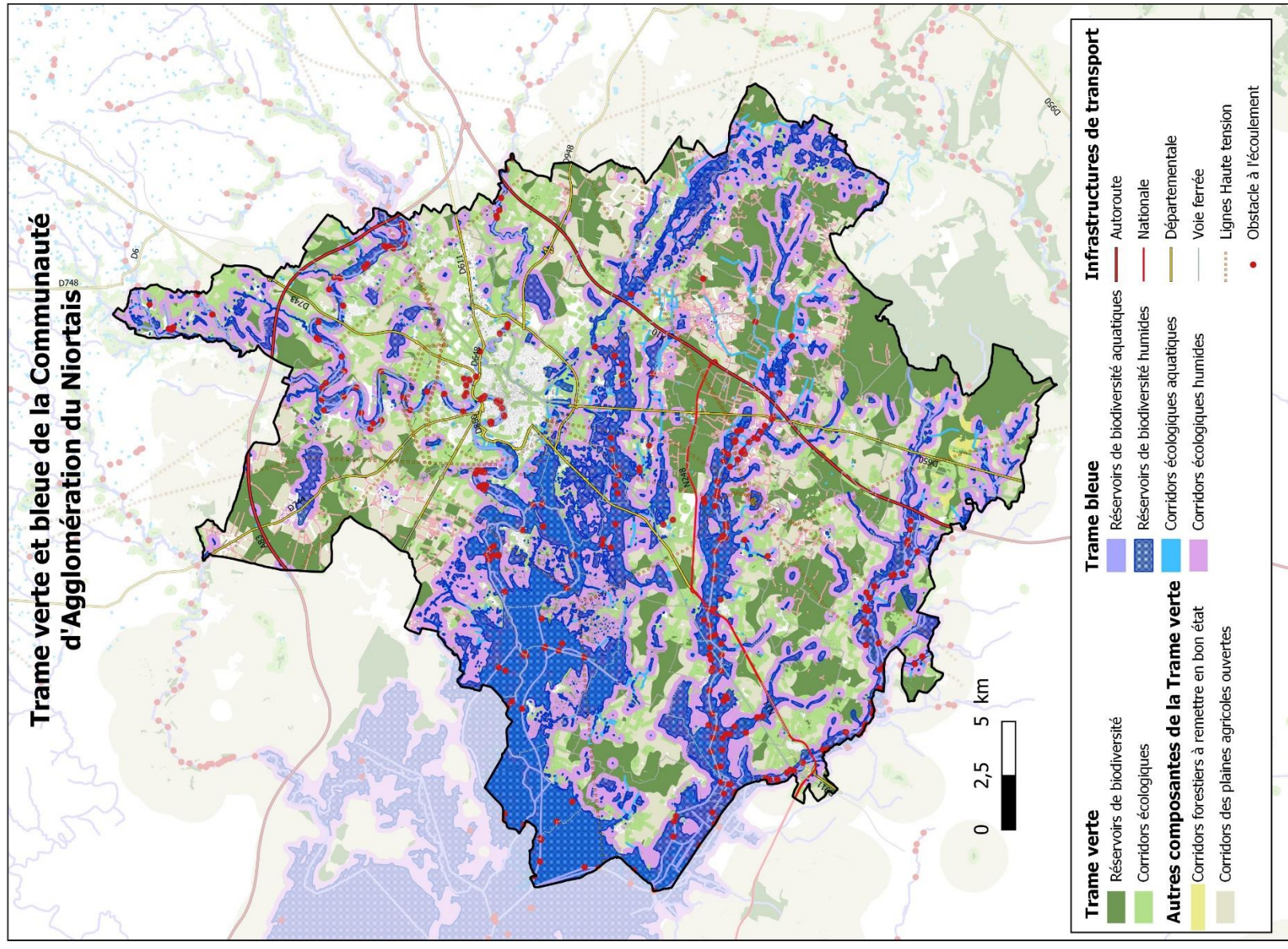
Sous-trames écologiques	Milieux supports des sous-trames	Réservoirs de biodiversité	Corridors écologiques
Sous-trame des milieux forestiers	Toutes les forêts du territoire : forêts de feuillus, conifères, mixtes	Espaces forestiers couverts par un zonage réglementaire : Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope, Réserve de Biosphère, Espaces forestiers supérieurs à 10 ha couverts par un zonage de protection ou d'inventaire : Natura 2000, Directive Habitat, ZNIEFF1, Espace Naturel Sensible, sites du Conservatoire des Espaces Naturels, Boisements des reliquats de la Sylve d'Argenson de plus de 10 ha non couverts par un zonage de protection Secteurs boisés classés en réservoirs de biodiversité dans le PLU de Niort Boisements classés dans les PLU EBC (Espaces Boisés Classés) et EPP (Éléments du Patrimoine à Protéger)	Modélisation des corridors écologiques avec la méthode de dilatation-érosion
Sous-trame des milieux bocagers	Prairies permanentes, réseaux de haies, peupleraies, bosquets et mares	Milieux bocagers du territoire (haies, prairies, ripisylves...) couverts par un zonage de protection et d'inventaires (hors peupleraies) Analyse complémentaire par unité paysagère par photo-interprétation Secteurs bocagers classés Réserve de Biosphère dans le PLU de Niort EBC et EPP haies identifiés dans les PLU du territoire couverts par un zonage de protection ou situés à moins de 50 m des cours d'eau (en lien avec les surfaces toujours en herbe)	Ensemble des milieux bocagers non classés en réservoirs de biodiversité
Sous-trame des plaines agricoles ouvertes	Zones de cultures et prairies	Plaines agricoles ouvertes du territoire couvertes par un zonage de protection et d'inventaires Zones de prairies et pelouses sèches à enjeux pour l'Outarde canepetière Zones agricoles d'extension proposées pour le Busard cendré Secteurs agricoles extensifs classés RB dans le PLU de Niort	Ensemble des milieux agricoles ouverts, haies et tout autre milieu ouvert et semi-ouvert (landes, broussailles...) couverts par un zonage de protection et d'inventaires Pour les autres secteurs non couverts modélisation des corridors écologiques avec la méthode de dilatation-érosion

Sous-trame des milieux calcicoles	Pelouses, prairies maigres et coteaux calcaires	Pelouses sèches avérées du territoire intégrant les pelouses sèches classées par le département et les « pelouses à fort potentiel » avérées (données CAN) Pelouses sèches classées en réservoirs dans le PLU de Niort	Modélisation des corridors écologiques avec la méthode de dilatation-érosion
Sous-trame des milieux aquatiques et humides	Cours d'eau, plans d'eau, mares et zones humides du territoire	Cours d'eau classés en listes 1 et 2 avec une bande tampon de 20 m de part et d'autre Sélection des zones humides d'intérêt environnemental particulier et des zones couvertes par un zonage de protection ou d'inventaires Grande zone humide du Marais Poitevin identifiée par le Forum des Marais Atlantiques en 1999 Zones humides d'intérêts inventoriées et non couvertes par un zonage de protection Secteurs aquatiques et humides classés réservoirs de biodiversité dans le PLU de Niort	Cours d'eau non classés avec une bande tampon de 20 m de part et d'autre Milieux humides : modélisation des corridors écologiques avec la méthode de dilatation-érosion

Les principaux obstacles aux continuités écologiques identifiés sont les suivants :

- Les infrastructures de transport (autoroutes, routes, voies ferrées) qui sillonnent le territoire et sont susceptibles de limiter les déplacements d'espèces entre les différents réservoirs de biodiversité et d'engendrer des collisions pour la faune
- Des obstacles à l'écoulement (seuils, barrages) disséminés sur les cours d'eau, limitant les possibilités de déplacement de la faune piscicole
- Les lignes à haute-tension
- Les zones d'urbanisation dense, principalement l'agglomération niortaise

Trame verte et bleue de la Communauté d'Agglomération du Niortais



Trame verte	Trame bleue	Infrastructures de transport
<ul style="list-style-type: none"> Réservoirs de biodiversité Corridors écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réservoirs de biodiversité aquatiques Réservoirs de biodiversité humides Corridors écologiques aquatiques Corridors écologiques humides 	<ul style="list-style-type: none"> Autoroute Nationale Départementale Voie ferrée Lignes Haute tension Obstacle à l'écoulement
Autres composantes de la Trame verte <ul style="list-style-type: none"> Corridors forestiers à remettre en bon état Corridors des plaines agricoles ouvertes 		

II. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Certains secteurs ont fait l'objet d'un zoom spécifique. Il s'agit des secteurs d'extension de l'urbanisation (OAP sectorielles) ayant une sensibilité écologique particulière qui sont situés au sein des réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue et/ou dans des sites Natura 2000. Le travail de terrain réalisé par un naturaliste a permis de caractériser les enjeux écologiques de chacun de ces secteurs et des mesures ont été définies, afin de ne pas impacter les continuités écologiques présentes.

Le rapport de présentation décrit dans le détail la méthodologie de sélection des secteurs d'inventaire et les résultats directs issus du terrain.

Les secteurs inventoriés sont les zones d'urbanisation futures situées au sein des réservoirs de biodiversité :

- Liés aux milieux humides
- Liés aux milieux aquatiques (à partir de 50 mètres à proximité d'un réservoir)
- Liés à la trame verte (milieux forestiers, bocagers, calcicoles et plaines agricoles ouvertes)

En premier lieu, des orientations générales sont données pour l'aménagement de chacun des secteurs sensibles qui sont listés dans le tableau ci-après. En second lieu, des mesures spécifiques adaptées aux sites sont données.

Certains sites présentant une sensibilité écologique n'ont pas fait l'objet de terrain naturaliste et sont inscrits dans cette OAP afin de conditionner leur urbanisation à la réalisation d'une étude.

1. Orientations générales

1) Intégrer un maximum de végétation aux projets

Ce thème est géré dans le règlement du présent document.

2) Étudier l'intégration des supports de biodiversité aux bâtiments

Ce thème est géré dans le règlement du présent document.

3) Valoriser l'interface entre les espaces agricoles et les franges urbaines

Les interfaces entre les espaces urbains et les espaces agricoles doivent être traitées de façon soignée considérant leurs rôles :

- Dans la protection des habitants et la réduction de la pollution liée aux produits phytosanitaires
- Écologique en participant à l'amélioration des continuités écologiques entre les milieux urbains et agricoles
- Paysager en tant que transition entre deux espaces de nature différente

Ces interfaces devront être aménagées d'une haie vive d'essences diversifiées adaptées au sol, au climat et au paysage.

4) Prendre en compte la trame noire liée à l'éclairage nocturne

Ce thème est géré dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation du présent document.

5) Agir sur la perméabilité des clôtures

Ce thème est géré dans le règlement du présent document.

6) Respecter un calendrier d'intervention pour les travaux

Les périodes de reproduction des espèces naturelles sont les plus sensibles au dérangement par les activités humaines. Celles-ci s'étalent du printemps à l'été pour la majorité de la faune sauvage.

Les travaux d'aménagements seront réalisés dans la mesure du possible hors des principales périodes de sensibilité pour la faune sauvage (mars à août à éviter).

7) Limiter le développement de nouvelles plantes exotiques envahissantes et maîtriser celles déjà présentes

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) représentent l'une des principales menaces de la biodiversité (au même titre que le réchauffement climatique, les pollutions, la fragmentation des habitats...). Il s'agit d'espèces exotiques (introduites volontairement ou accidentellement dans une aire géographique distincte de son aire d'origine) qui, suite à des conditions qui leur sont favorables, se développent de manière importante causant de nombreux impacts écologiques, voire sanitaires et économiques.

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) représentent l'une des principales menaces de la biodiversité. Les pressions s'exerçant sur les espèces locales peuvent être :

- Soit indirectes, par perturbation des conditions du milieu entraînant une situation moins favorable aux espèces indigènes
- Soit directes, par compétition avec les espèces locales pour les ressources du milieu

On observe également un risque de disparition d'espèces locales par un phénomène d'hybridation. En effet, certaines espèces locales peuvent s'hybrider avec des PEE du même genre. Ceci peut aboutir à une disparition de gènes adaptés spécifiquement aux conditions locales.

Les mesures à prendre lors d'un chantier sont d'une part d'éviter la propagation de PEE déjà présentes sur le site en étant précautionneux sur la gestion des déchets verts issus du débroussaillage de ces plantes et du décapage de la terre végétale (incinération privilégiée) ; et d'autre part d'éviter l'introduction de nouvelles PEE en vérifiant la provenance des matériaux de chantier en particulier la terre végétale.

Une liste des essences végétales interdites est annexée au règlement du présent document.

2. Orientations spécifiques sur certains secteurs

L'OAP Trame Verte et Bleue impacte des secteurs à enjeux identifiés dans :

- Certaines OAP Habitat et Équipement
- Certains STECAL

1) Les OAP Habitat et Équipement soumises à l'OAP TVB

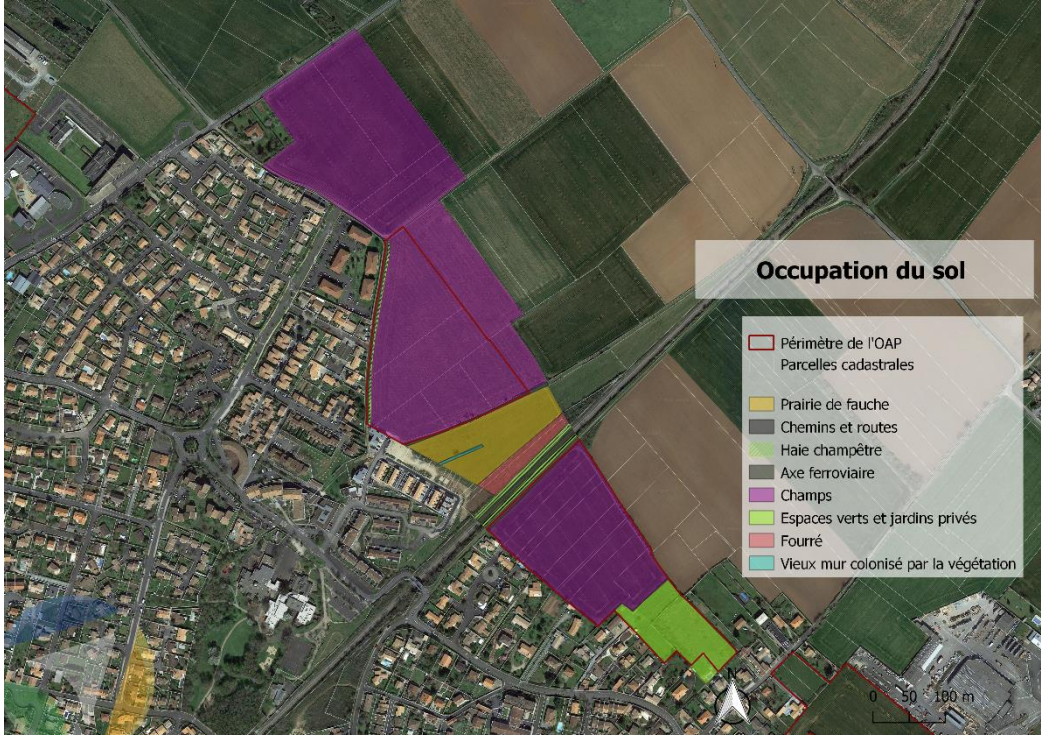
Voici un tableau récapitulatif des OAP Habitat et Équipement impactées par des orientations spécifiques TVB, précisées ci-après :

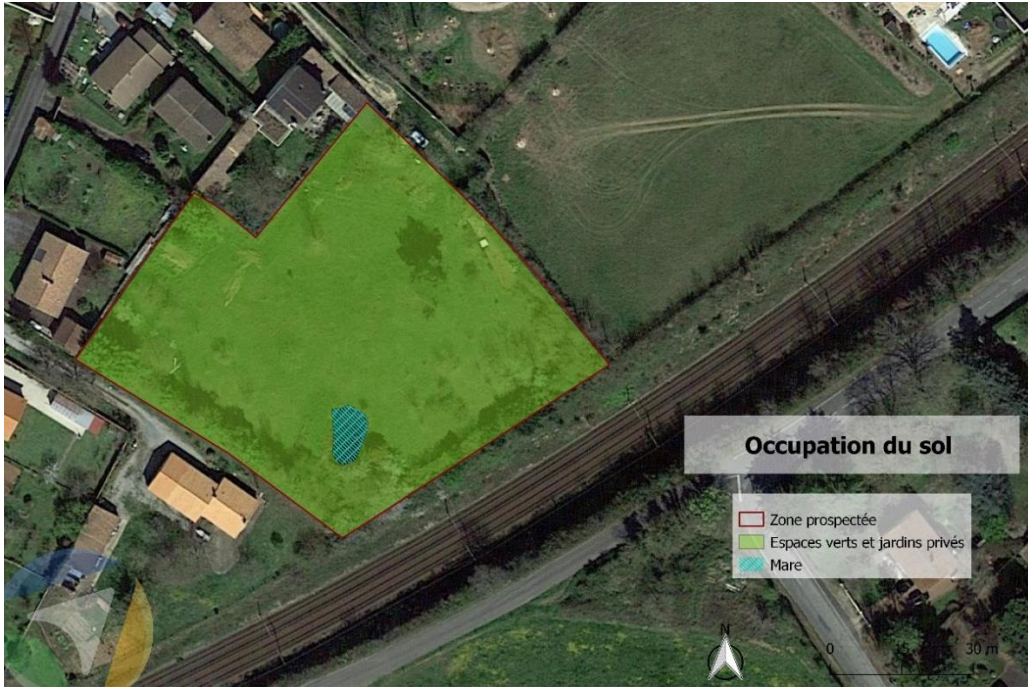
	Organisation territoriale	Commune	Type d'OAP	Nom d'OAP
1	Cœur d'Agglomération	Niort	Dessinée	5 - Brizeaux Nord 51 - Brizeaux Sud
2	Cœur d'Agglomération	Niort	Thématique	12 - Impasse du Clos Fleuri
3	Cœur d'Agglomération	Niort	Dessinée	14 - Rue des Sablières
4	Cœur d'Agglomération	Niort	Thématique	19 - Souché / Coudraie
5	Cœur d'Agglomération	Niort	Thématique	59 - Les Terres d'Epona
6	Reste du cœur d'Agglomération	Aiffres	Dessinée	107 - Site de la Gare Nord 108 - Site de la Gare Sud
7	Reste du cœur d'Agglomération	Bessines	Thématique	112 - La Cure
8	Reste du cœur d'Agglomération	Bessines	Thématique	115 - Rue des Taillées
9	Reste du cœur d'Agglomération	Bessines	Équipement	Eq2 - Secteur Chagnée-Beaulieu
10	Reste du cœur d'Agglomération	Chauray	Thématique	121 - Trevins Centre 122 - Trevins Nord
11	Reste du cœur d'Agglomération	Sciecq	Dessinée	131 - Chemin de la Mariée
12	Communes d'équilibre	Coulon	Thématique	208 – La Prée
13	Communes d'équilibre	Coulon	Dessinée	209 – Bois Guichet
14	Communes d'équilibre	Frontenay-Rohan-Rohan	Thématique	223 - La Berlinerie
15	Communes d'équilibre	Prahecq	Thématique	233 - Les Places
16	Communes d'équilibre	Saint-Hilaire-la-Palud	Thématique	240 - Le Bourg

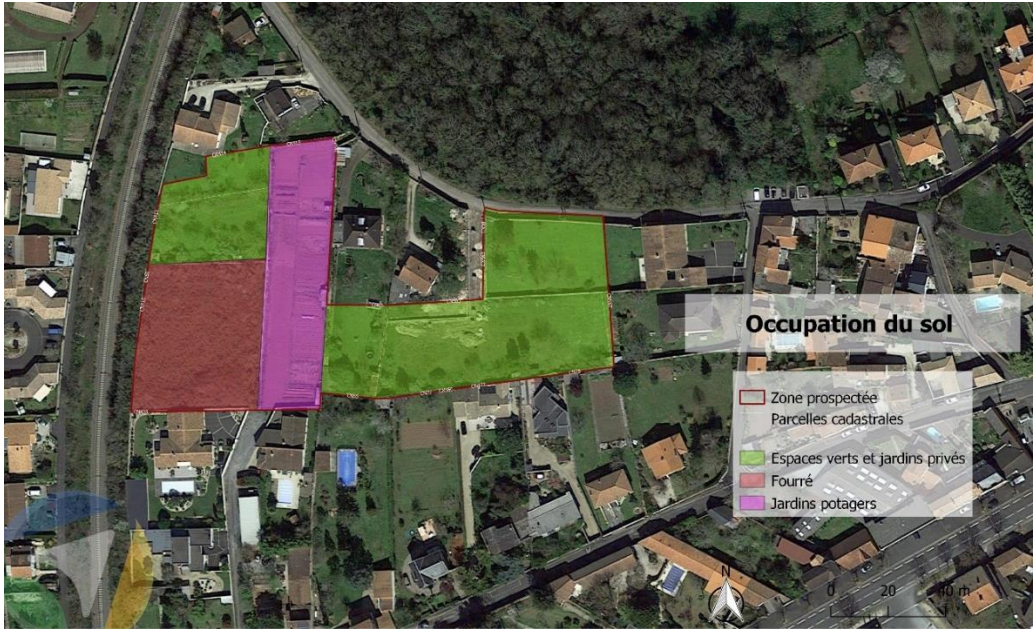
17	Communes de proximité	Amuré	Thématique	301 - Vieux Champs
18	Communes de proximité	Arçais	Dessinée	304 - Les Hauts de Garenne Nord
19	Communes de proximité	Arçais	Dessinée	305 - Les Hauts de Garenne Sud
20	Communes de proximité	Le Bourdet	Thématique	307 - Chemin de Sauzais
21	Communes de proximité	Plaine-d'Argenson	Thématique	312 - Petit Chemin
22	Communes de proximité	Fors	Thématique	317 - Le Plan de la Tour
23	Communes de proximité	Fors	Thématique	318 - Près de l'Orseau
24	Communes de proximité	Fors	Dessinée	319 - Terrasses d'Anne
25	Communes de proximité	Fors	Thématique	320 - Route de Prahecq
26	Communes de proximité	Fors	Thématique	321 - Rue des Ecoles
27	Communes de proximité	La Foye-Monjault	Thématique	322 - Le bourg centre
28	Communes de proximité	La Foye-Monjault	Thématique	323 - Le bourg Sud
29	Communes de proximité	La Foye-Monjault	Thématique	324 - Treillebois
30	Communes de proximité	Granzay-Gript	Thématique	329 - Rue de la Prairie
31	Communes de proximité	Granzay-Gript	Thématique	330 - Rue du Prieuré 331 - Route des Taillées Sud
32	Communes de proximité	Juscorps	Thématique	333 - Le Bourg
33	Communes de proximité	Marigny	Thématique	334 - Les pruneliers
34	Communes de proximité	Marigny	Thématique	335 - Ancien stade 336 - Ancien stade
35	Communes de proximité	Saint-Maxire	Thématique	347 - Les Champs Prouteau
36	Communes de proximité	Saint-Rémy	Thématique	349 - Clos de l'Epinerie
37	Communes de proximité	Saint-Rémy	Thématique	350 - Beau Logis
38	Communes de proximité	Saint-Rémy	Dessinée	351 - Ouche Basse
39	Communes de proximité	Saint-Romans-des-Champs	Thématique	352 - Le Bourg
40	Communes de proximité	Saint-Symphorien	Thématique	356 - Rue des Charmes
41	Communes de proximité	Saint-Symphorien	Thématique	357 - Trois Moineaux
42	Communes de proximité	Sansais	Thématique	359 - La Dernière Roue du Carrosse
43	Communes de proximité	Val-du-Mignon	Thématique	365 - Chemin du Moulin
45	Communes de proximité	Le Vanneau-Irleau	Thématique	369 - La Couarde II


46	Communes de proximité	Villiers-en-Plaine	Dessinée	372 - Les Marselles
47	Communes de proximité	Villiers-en-Plaine	Thématique	373 - Champs de Cours
48	Communes de proximité	Villiers-en-Plaine	Thématique	375 - Chemin de la Vallonnette 2 376 - Les Versennes


Voici les orientations spécifiques TVB par secteur impacté :

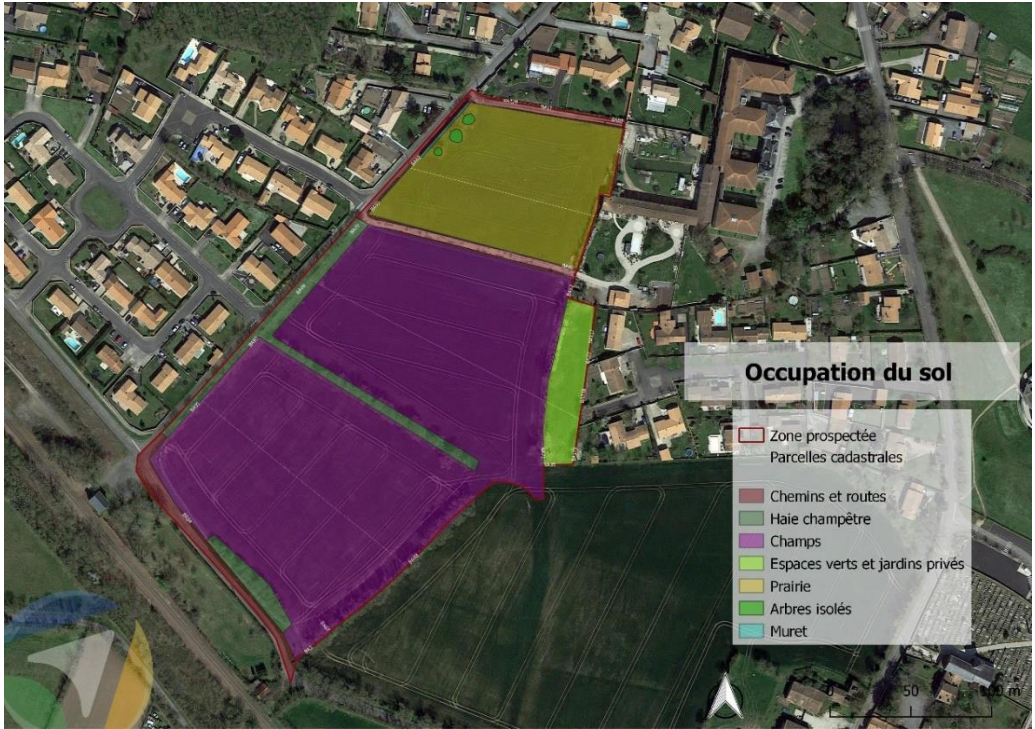
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Niort	5 - Brizeaux Nord 51 - Brizeaux Sud	<p>Le site est composé d'un habitat prairial et d'un réseau de haies champêtres et de fourrés présentant une certaine attractivité pour la biodiversité (notamment les pollinisateurs). La présence de vieux murets est intéressante pour les reptiles. Les cultures sont en continuité avec l'espace agricole au Nord du site et peuvent être favorables à l'outarde canepetière dont les zones de protection se situent à plus de 5 km.</p> <p>Enjeu modéré</p> 	<p>Maintenir les éléments boisés (haies champêtres), sauf impossibilité à justifier</p> <p>Maintenir autant que possible les murets</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Niort	12 - Impasse du Clos Fleuri	<p>Le site abrite potentiellement un habitat humide intéressant pour la faune et la flore aquatiques et semi-aquatiques tels que les amphibiens et odonates. Toutefois, sa présence n'a pas pu être confirmée, ainsi que son état de conservation et sa capacité de support de la biodiversité (état des barges, végétalisation...).</p> <p>Enjeu faible</p> 	Conserver la mare si existante


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Niort	14 - Rue des Sablières	<p>Les éléments boisés et les fourrés situés sur le secteur peuvent être le support de biodiversité (oiseaux, pollinisateurs, petits mammifères...).</p> <p>Enjeu faible</p> 	Maintenir les éléments boisés (haies champêtres), sauf impossibilité à justifier


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Niort	19 - Souché / Coudraie	<p>La haie champêtre située au centre du site peut assurer une fonction de corridor écologique de par sa connexion à l'Est au milieu boisé adjacent au cours d'eau du Lambon.</p> <p>Enjeu faible</p> 	Maintenir les éléments boisés (haies champêtres), sauf impossibilité à justifier


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Niort	59 – Les Terres d'Epona	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain.</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site.</p> <p>L'accent est à mettre sur l'identification de zones humides avec si besoin une prospection pédologique.</p>

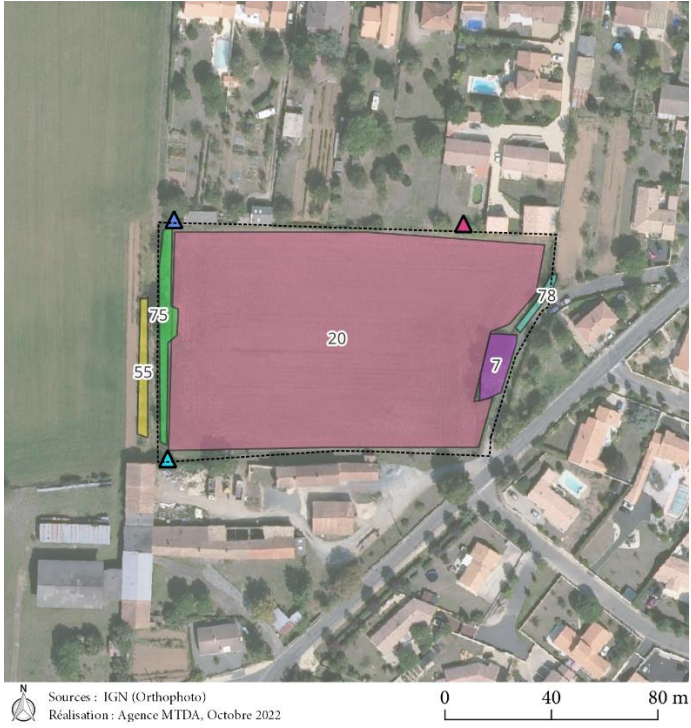
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Aiffres	107 - Site de la Gare Nord 108 - Site de la Gare Sud	<p>Le site est occupé par un habitat prairial présentant une certaine attractivité pour la biodiversité (pollinisateurs). Des cultures sont présentes en continuité avec l'espace agricole au Sud du site et peuvent être favorable à l'outarde canepetière dont les zones de protection se situent à 1,5 km.</p> <p>Enjeu modéré</p> 	<p>Réaliser un inventaire adéquat pour déterminer la présence ou non de l'Outarde canepetière et les capacités d'accueil du site vis-à-vis de cette espèce</p> <p>Viser le maintien des éléments boisés (haies champêtres, arbres isolés)</p>

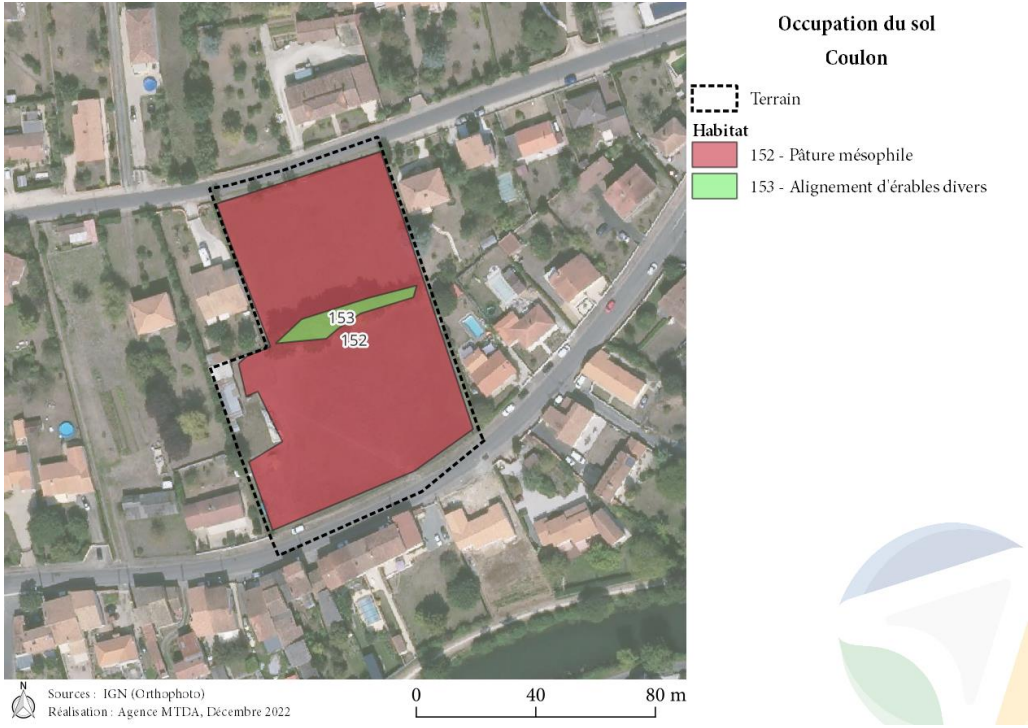
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Bessines	112 - La Cure	<p>Le périmètre est clairement enclavé en zone urbaine mais il fait partie d'un ensemble plus vaste, très qualitatif du point de vue paysager et très fonctionnel écologiquement : mosaïque de prairies naturelles et de haies et parcs de grands arbres anciens d'essences locales. Des espèces protégées voire patrimoniales restent donc possibles voire probables dans cet ensemble. Chardonneret élégant, Pic épeiche et Verdier d'Europe ont d'ailleurs été observés historiquement sur cet ensemble de prairies et de parcs boisés.</p> <p>Enjeu modéré</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTTDA, Octobre 2022</p>	<p>Une expertise complète sur la totalité de cet ensemble naturel permettra de mesurer les impacts liés à l'aménagement de cette parcelle et de connaître les atouts et sensibilités de cet ensemble qualitatif.</p> <p>Préserver autant que possible le maillage boisé (haies et parcs boisés) : objectifs de « nature en ville » et « îlots de fraîcheur »</p>

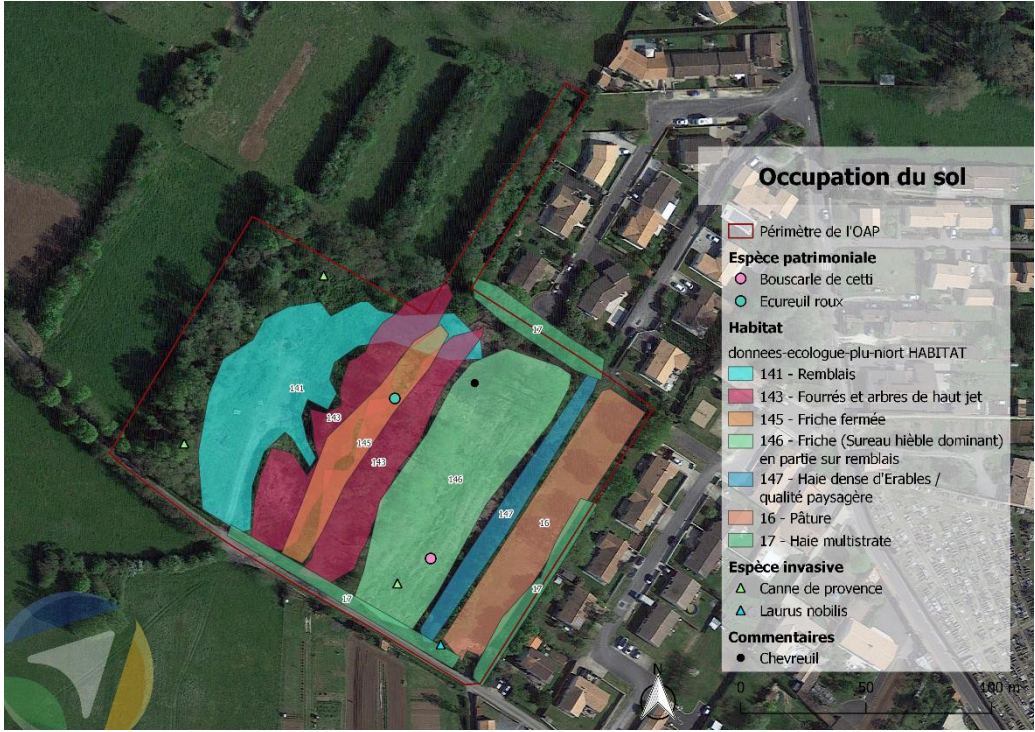
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Bessines	115 - Rue des Taillées	<p>Les haies sont larges, hautes et denses. Elles abritent quelques vieux Frènes têtards au Nord-Ouest, près d'un réseau de plusieurs autres frènes têtards hors site. La prairie/friche est également haute et dense. Quelques ronciers et fourrés bordent les haies et viennent conforter leur fonctionnalité écologique. À part la présence de la voirie, l'ensemble est directement connecté (notamment par un réseau de haies de qualité) aux ZNIEFF et périmètres Natura 2000 situés à 250 mètres au Nord. La parcelle est ainsi attractive pour diverses espèces protégées et patrimoniales et liée au système du site de la Venise Verte.</p> <p>Enjeu modéré à fort</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTDA, Octobre 2022</p>	<p>Une expertise complète sur 4 saisons est nécessaire pour évaluer les possibles impacts sur les espèces protégées et patrimoniales et sur les fonctionnalités écologiques (recherche d'oiseaux, reptiles et inspection détaillée des arbres têtards). Cette expertise déterminera les enjeux ainsi que les besoins d'évitement et de compensations, au regard des espèces protégées mais aussi des relations de cet ensemble avec l'ensemble du site de la Venise Verte.</p> <p>Viser le maintien des haies : fonctions écologiques, paysagères, captation de carbone, îlots de fraîcheur.</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Bessines	Eq2 - Secteur Chagnée-Beaulieu	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain.</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site.</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Chauray	121 - Trevins Centre 122 - Trevins Nord	<p>L'habitat prairial et les haies présentent une certaine attractivité pour la biodiversité mais sont isolés au sein d'un tissu urbain. Les arbres morts sont supports de biodiversité (insectes, oiseaux) mais isolés dans une parcelle d'habitats ouverts non connectée à d'autres milieux naturels ou semi-naturels.</p> <p>Enjeu faible</p> 	Viser le maintien des éléments boisés, qui valoriseront d'ailleurs le cadre et apporteront de la fraîcheur (nature en ville et îlot de fraîcheur)


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Sciecq	131 - Chemin de la Mariée	<p>Les fonctionnalités écologiques de la parcelle en elle-même sont limitées (bien que le blé noir soit une de cultures les plus écologiquement attractives) mais le petit bosquet de Noyers et la haie à l'Ouest sont attractifs pour la biodiversité.</p> <p>Enjeu faible à modéré</p> 	<p>Une expertise printanière voire estivale apparaît nécessaire pour évaluer les possibles impacts sur les espèces protégées et patrimoniales et sur les fonctionnalités écologiques (oiseaux et reptiles essentiellement)</p> <p>Viser le maintien des éléments boisés, qui valoriseront d'ailleurs le cadre et apporteront de la fraîcheur (nature en ville et îlot de fraîcheur)</p> <p>Consolider la haie et possiblement y ajouter autres éléments écologiques pour faciliter le contournement de l'aménagement et compenser les éventuels transits possibles actuellement</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Coulon	208 – La Prée	<p>L'ensemble n'est pas connecté au bocage environnement, ni aux ZNIEFF et périmètres Natura 2000. La parcelle pâturée relativement intensivement ne présente que de faibles fonctionnalités écologiques. Seul l'alignement d'arbres central est fonctionnel, notamment en termes de corridor local pour oiseaux et chiroptères.</p> <p>Enjeu faible</p>  <p>Occupation du sol Coulon</p> <p>Terrain</p> <p>Habitat</p> <p>152 - Pâturage mésophile</p> <p>153 - Alignement d'érables divers</p> <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTD'A, Décembre 2022</p> <p>0 40 80 m</p>	Viser le maintien et la densification de la haie centrale

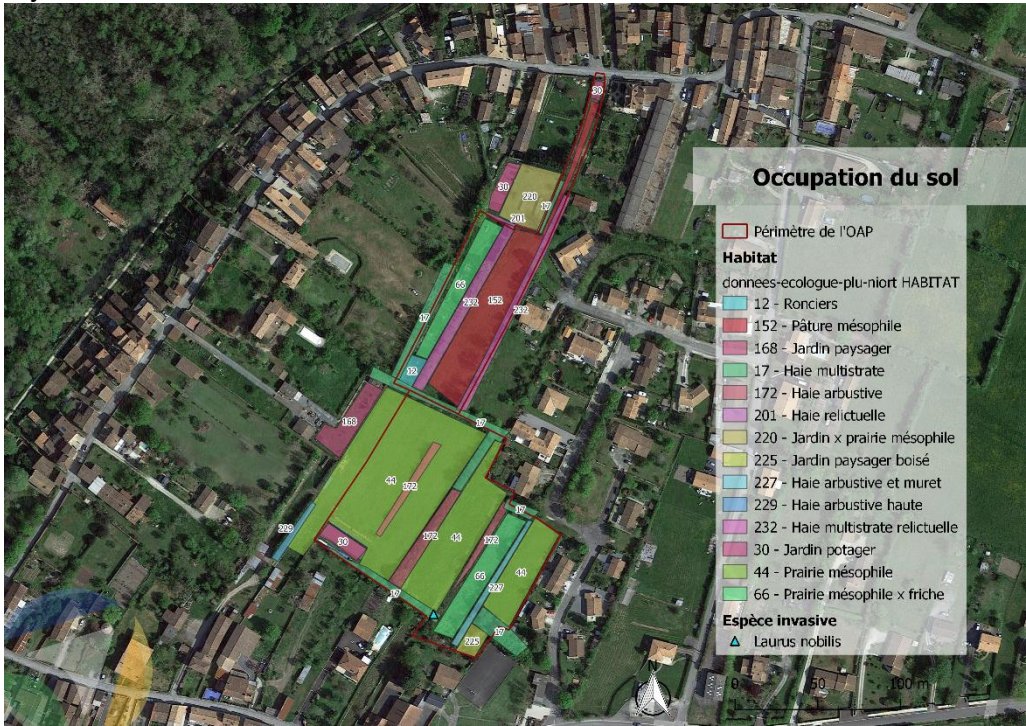
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Coulon	209 – Bois Guichet	<p>Une espèce d'oiseau protégée et patrimoniale est présente lors de la visite : la Bouscarle de Cetti. Un mammifère protégé est observé et photographié : l'Écureuil roux. Enfin la présence de Chevreuils montre le caractère fonctionnel, connecté et relativement abrité du périmètre. Les fourrés denses et les nombreux arbres de haut jet apportent d'importantes fonctionnalités écologiques au périmètre. Une haie dense d'Érables est notable du point de vue écologique comme du point de vue paysager. L'humidité possible de certains sols (notamment de la pâture) est à préciser par sondage pédologique. L'ensemble est clairement un réservoir de biodiversité malgré les remblais accumulés depuis plusieurs décennies. Chardonnerets élégants, Aigrettes garzette et Tritons palmés ont été observés sur le périmètre historiquement. Le Triton marbré et de nombreuses espèces d'oiseaux ont été observés à proximité.</p> <p>Enjeu modéré à fort</p> 	<p>Une expertise complète sur 4 saisons est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Des compensations seront a priori nécessaires en cas d'aménagement.</p> <p>L'humidité éventuelle de certains sols doit être précisée par sondage pédologique.</p> <p>Viser la préservation et le renforcement des haies existantes en périphérie et faciliter le contournement de l'aménagement et sa liaison avec les ZNIEFF au Nord</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Frontenay-Rohan-Rohan	223 - La Berlinerie	<p>Les parties extérieures bien que perturbées restent relativement fonctionnelles (notamment les arbres) pour accueillir les Passereaux locaux (possibles espèces patrimoniales comme Verdiers et Chardonnerets en passage et nourrissage ponctuel) et possiblement des Orvets fragiles. Mais les enjeux restent modérés.</p> <p>L'enjeu repose essentiellement dans le corridor lié au cours d'eau au Nord et aux haies et parcelles situées à l'Est du périmètre. Ces éléments peuvent accueillir plus clairement des espèces patrimoniales (reproduction et nourrissage de Passereaux, reptiles, Chauves-souris et mammifères terrestres).</p> <p>Enjeu faible à modéré, fort pour le corridor lié au cours d'eau</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTDA, Décembre 2022</p>	<p>Deux visites printanières seront nécessaires pour contrôler la présence-absence de nids dans le bâti et les arbres concernés et pour évaluer le corridor écologique aquatique et végétal, lié au cours d'eau. Sur ce corridor et les parcelles et haies associées, un inventaire plus complet (printemps-été) doit être réalisé pour réellement connaître les enjeux locaux.</p> <p>Préserver et consolider le corridor lié au cours d'eau : élargissement de l'emprise naturelle et gestion adaptée (Trame Verte et Bleue et qualité de l'eau)</p>

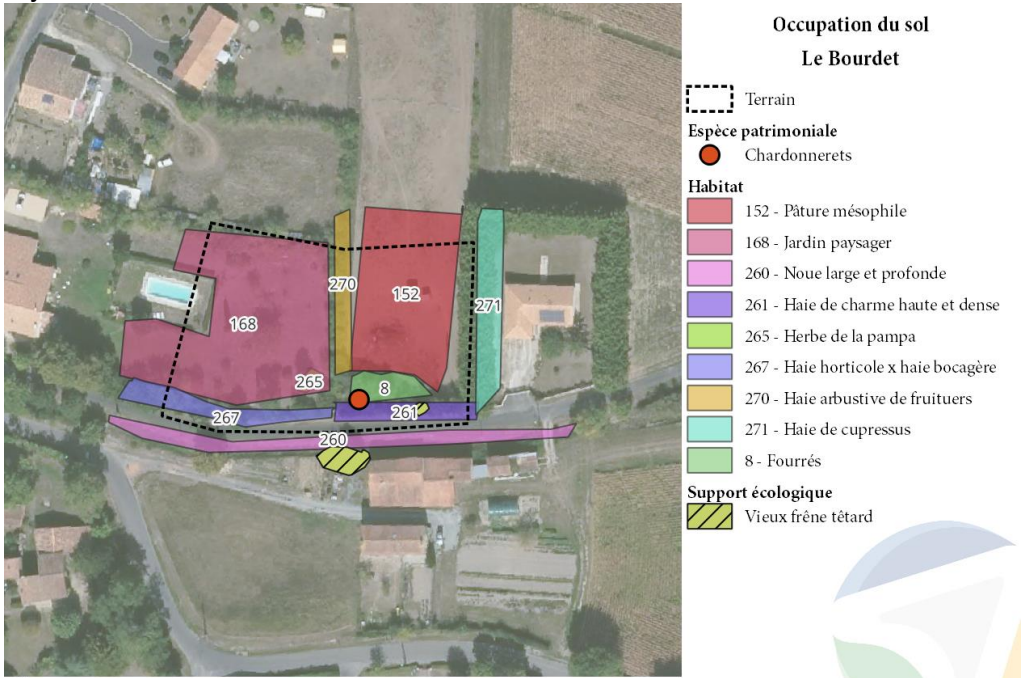
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Prahecq	233 - Les Places	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain. Il est situé au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Sud-Est ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>

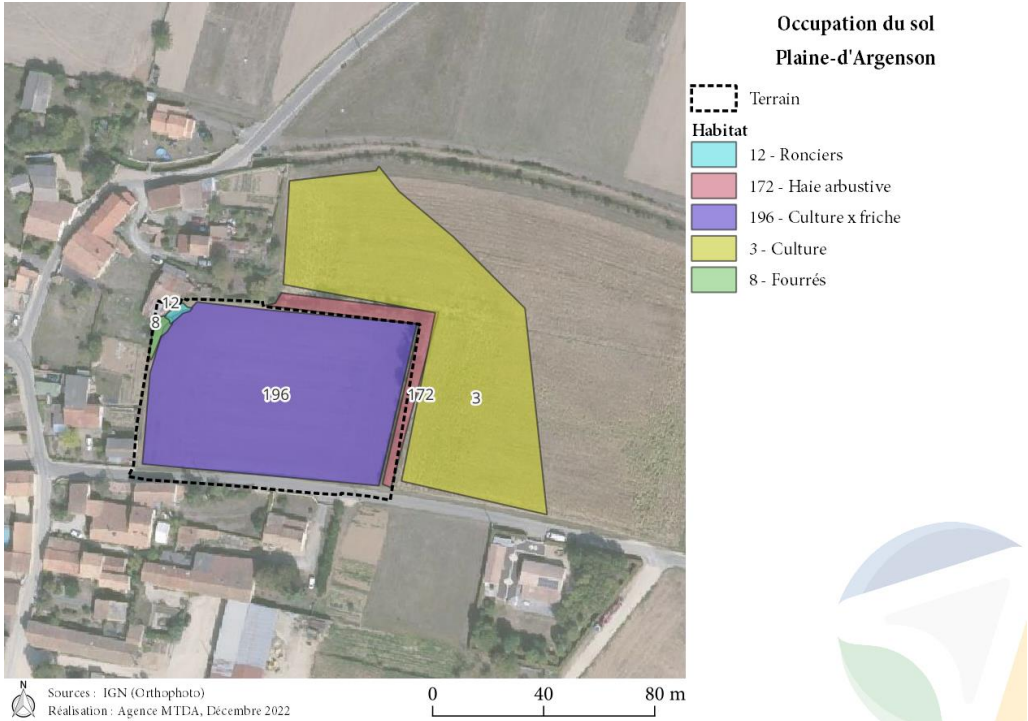
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Hilaire-la-Palud	240 - Le Bourg	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain.</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site.</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Amuré	301 - Vieux Champs	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain.</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site.</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Arçais	304 - Les Hauts de Garenne Nord	<p>Les prairies sont relativement fonctionnelles écologiquement et le réseau de haies est assurément fortement attractif pour la faune locale. Ce périmètre est directement associé à l'autre périmètre envisagé en contact direct (au Sud) et l'ensemble forme une mosaïque bocagère très fonctionnelle bien qu'enclavée.</p> <p>Si les reptiles et amphibiens doivent y souffrir de l'enclavement, les oiseaux et chiroptères, mais aussi certaines espèces de petits mammifères, peuvent y évoluer et des espèces patrimoniales sont très possibles.</p> <p>Enjeu modéré à fort</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière et estivale, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci.</p> <p>Viser la préservation des haies et le renforcement des haies périphériques de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

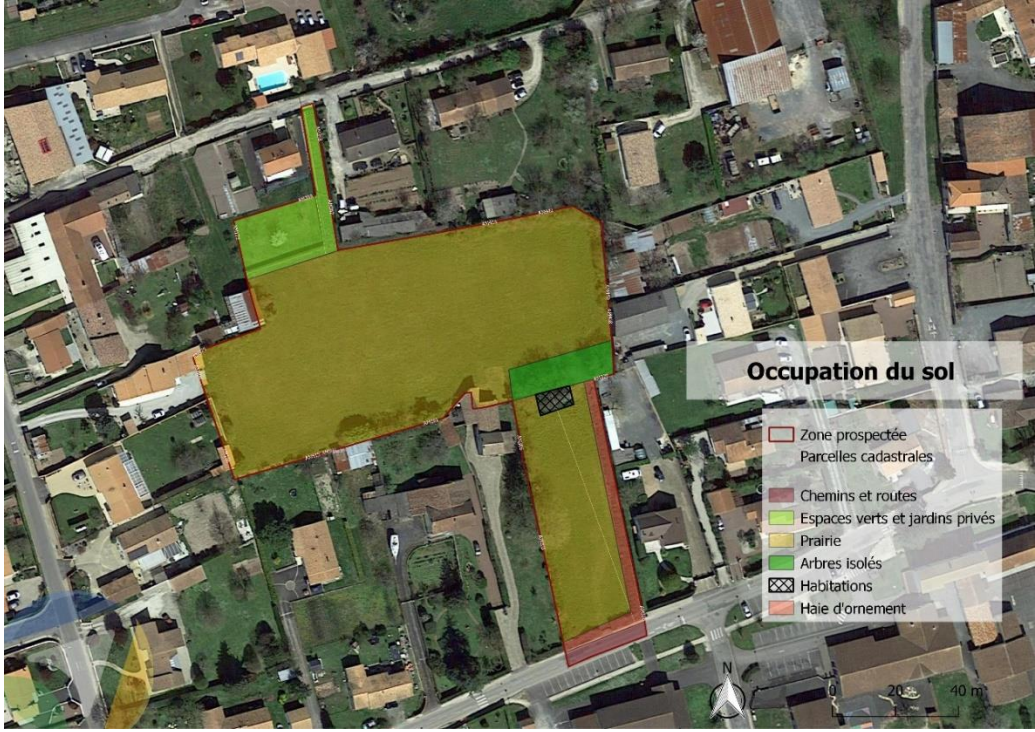
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Arçais	305 - Les Hauts de Garenne Sud	<p>Les prairies sont relativement fonctionnelles écologiquement et le réseau de haies est assurément fortement attractif pour la faune locale. Ce périmètre est directement associé à l'autre périmètre envisagé en contact direct (au Nord) et l'ensemble forme une mosaïque bocagère très fonctionnelle bien qu'enclavée.</p> <p>Si les reptiles et amphibiens doivent y souffrir de l'enclavement, les oiseaux et chiroptères, mais aussi certaines espèces de petits mammifères, peuvent y évoluer et des espèces patrimoniales sont très possibles.</p> <p>Enjeu modéré à fort</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTD&A, Décembre 2022</p>	<p>Une expertise, a minima printanière et estivale, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci.</p> <p>Viser la préservation des haies et le renforcement des haies périphériques de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Le Bourdet	307 - Chemin de Sauzais	<p>Le périmètre présente des habitats de haies denses, de fourrés denses, de pâture et de jardin, tout à fait fonctionnels. Ils sont connectés au périmètre Natura 2000 au Sud mais ne présentent pas les habitats correspondant aux enjeux du site Natura 2000. Les habitats peuvent cependant accueillir oiseaux et reptiles protégés et patrimoniaux et être fréquentés par divers mammifères. Un Frêne têtard est présent dans la haie et plusieurs autres sont présents à proximité immédiate, de l'autre côté de la voirie. Un groupe de Chardonnerets élégants (protégés et patrimoniaux) est d'ailleurs présent durant la durée de la visite, réalisée en septembre 2022.</p> <p>Enjeu modéré</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTDA, Décembre 2022</p>	<p>L'attractivité des habitats et notamment la densité de haies et fourrés justifie la réalisation d'expertises au moins printanières voire, également estivales, de manière à déterminer les enjeux et les éventuels impacts et prévoir les actions de la stratégie ERC associées. Les groupes potentiellement patrimoniaux à viser sont oiseaux, reptiles et mammifères.</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques et en inclure également une au Nord, de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

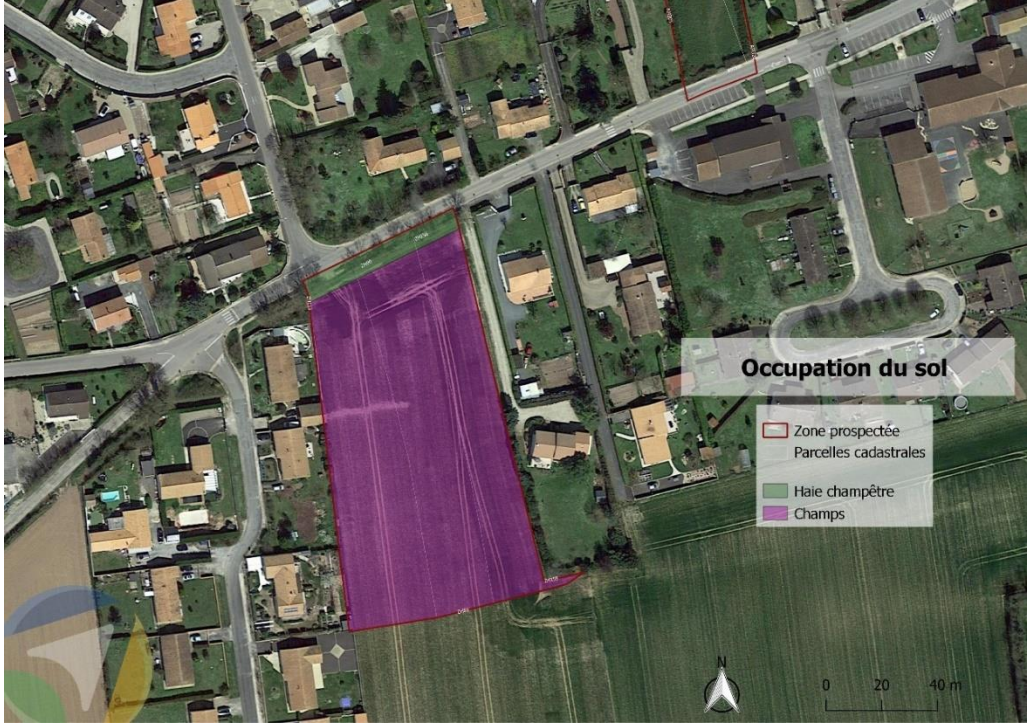
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Plaine-d'Argenson	312 - Petit Chemin	<p>Les enjeux reposent dans les haies et fourrés potentiellement attractifs pour oiseaux et reptiles, mais également sur la zone de chasse que représentent possiblement la parcelle, puisque plusieurs espèces patrimoniales des cultures ont été notées historiquement à proximité immédiate du périmètre ou bien sur celui-ci (pas d'accès aux données détaillées à ce jour).</p> <p>Enjeu modéré à préciser</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTDA, Décembre 2022</p>	<p>Une consultation détaillée des données existantes et au moins deux expertises printanières apparaissent pertinentes pour évaluer les enjeux liés à la présence des espèces d'oiseaux et de reptiles, possiblement protégées voire patrimoniales. Les groupes à rechercher sont oiseaux nicheurs et reptiles.</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques et leur renforcement de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

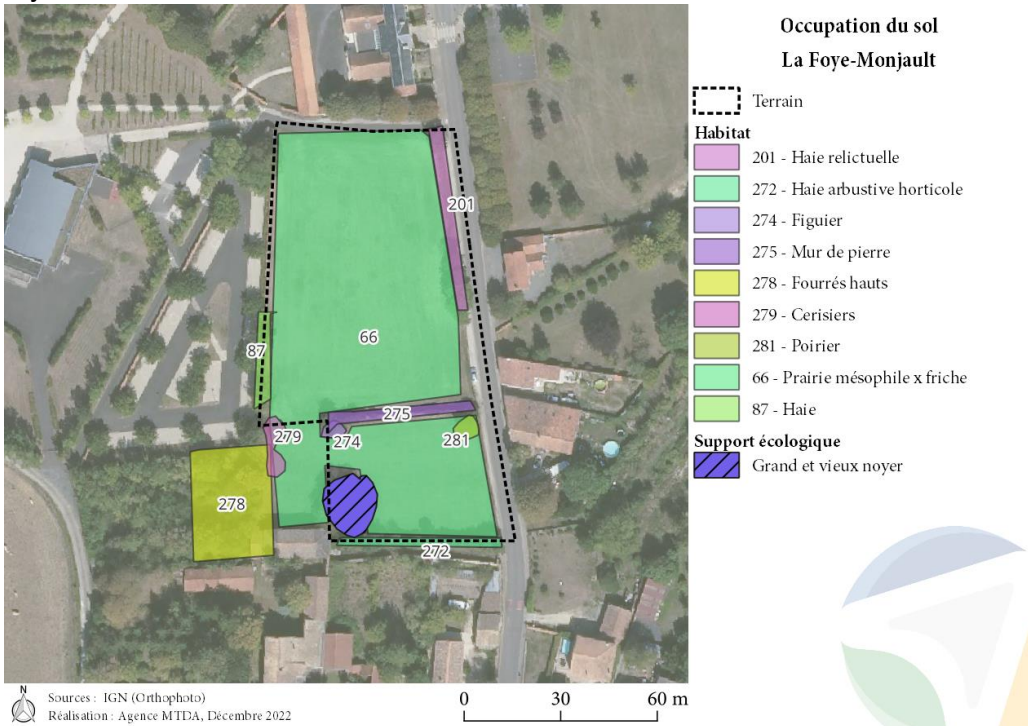
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Fors	317 - Le Plan de la Tour	<p>L'habitat prairial présente une certaine attractivité pour la biodiversité (pollinisateurs) et les éléments boisés et ronciers sont support de biodiversité (oiseaux, insectes, petits mammifères).</p> <p>Enjeu faible</p> 	Viser le maintien des éléments boisés (haies champêtres) et des ronciers

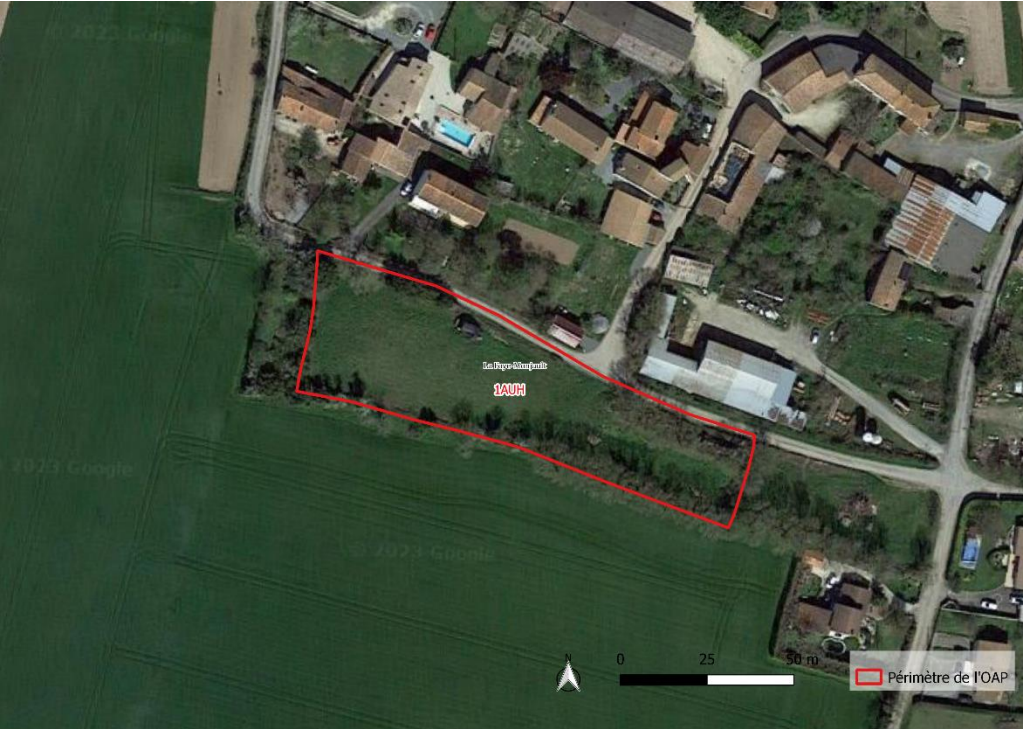
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Fors	318 - Près de l'Orseau	<p>L'habitat prairial présente une certaine attractivité pour la biodiversité (pollinisateurs). Les haies champêtres bien stratifiées sont support de biodiversité (oiseaux, insectes, petits mammifères).</p> <p>Enjeu faible</p> 	Viser le maintien des éléments boisés (haies champêtres)


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Fors	319 - Terrasses d'Anne	<p>L'habitat prairial présente une certaine attractivité pour la biodiversité (pollinisateurs). Présence de l'Ailhante (Plante Exotique Envahissante).</p> <p>Enjeu faible</p> 	Viser le maintien des éléments boisés (arbres isolés)


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Fors	320 - Route de Prahecq	<p>L'habitat prairial présente une certaine attractivité pour la biodiversité (pollinisateurs) et les éléments boisés et ronciers sont support de biodiversité (oiseaux, insectes, petits mammifères).</p> <p>Enjeu faible</p> 	Viser le maintien des éléments boisés (haies champêtres, arbres isolés)


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Fors	321 - Rue des Ecoles	<p>Présence d'éléments boisés support de biodiversité (oiseaux, insectes, petits mammifères). Enjeu faible</p> 	Viser le maintien des éléments boisés (haie champêtre)


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
La Foye-Monjault	322 - Le bourg centre	<p>L'ensemble est fonctionnel pour les oiseaux et peut offrir une attractivité pour des espèces patrimoniales comme le Verdier d'Europe. Les fourrés et arbres périphériques assurent la majorité de l'attractivité écologique. Les chiroptères locaux doivent venir y chasser et les granges proches et les fourrés nombreux autour, peuvent accueillir de petits mammifères. Il n'est pas détecté de traces de rapaces dans la grange mais un nid de Passereaux est présent dans l'appentis.</p> <p>Le périmètre ne participe par-contre pas des enjeux du périmètre Natura 2000, qui reposent sur les espaces agricoles périphériques dont il est déconnecté.</p> <p>Enjeu faible à modéré</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTD, Décembre 2022</p>	<p>L'attractivité des habitats et notamment des fourrés justifie la réalisation d'expertises au moins printanières, de manière à déterminer les enjeux et les éventuels impacts et prévoir les actions de la stratégie ERC associées. Les groupes potentiellement patrimoniaux à viser sont oiseaux, reptiles et mammifères.</p> <p>Viser la préservation voire la consolidation des haies et fourrés</p>

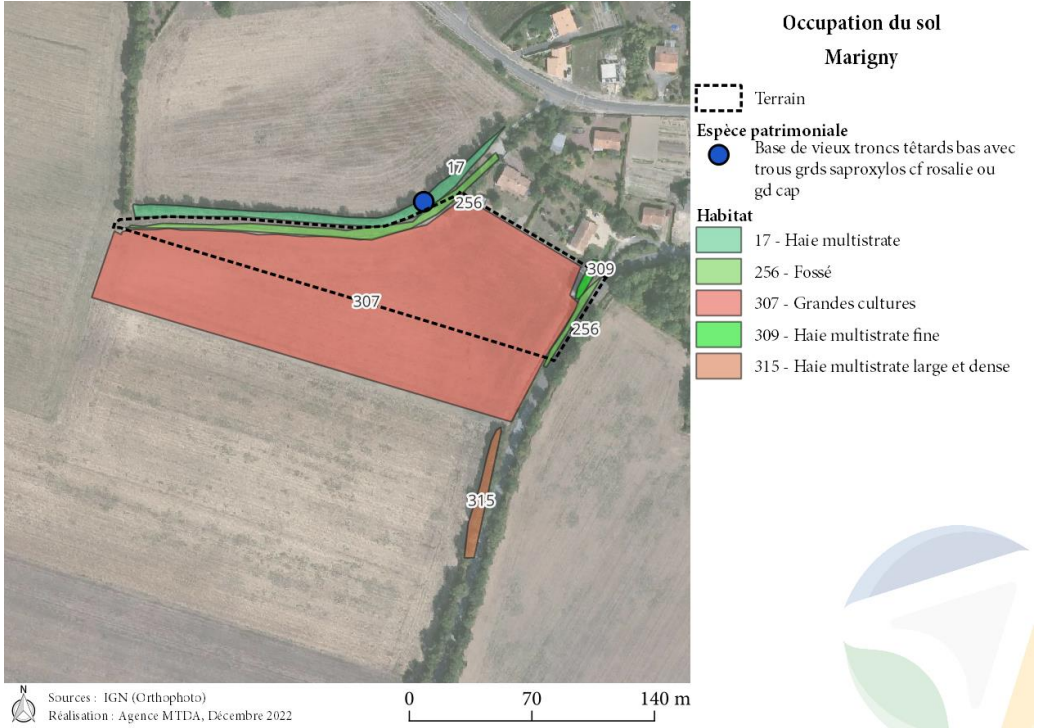
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
La Foye-Monjault	323 - Le bourg Sud	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain. Il est aussi situé au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Sud-Est ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et devra prendre en compte les enjeux du site Natura 2000.</p>

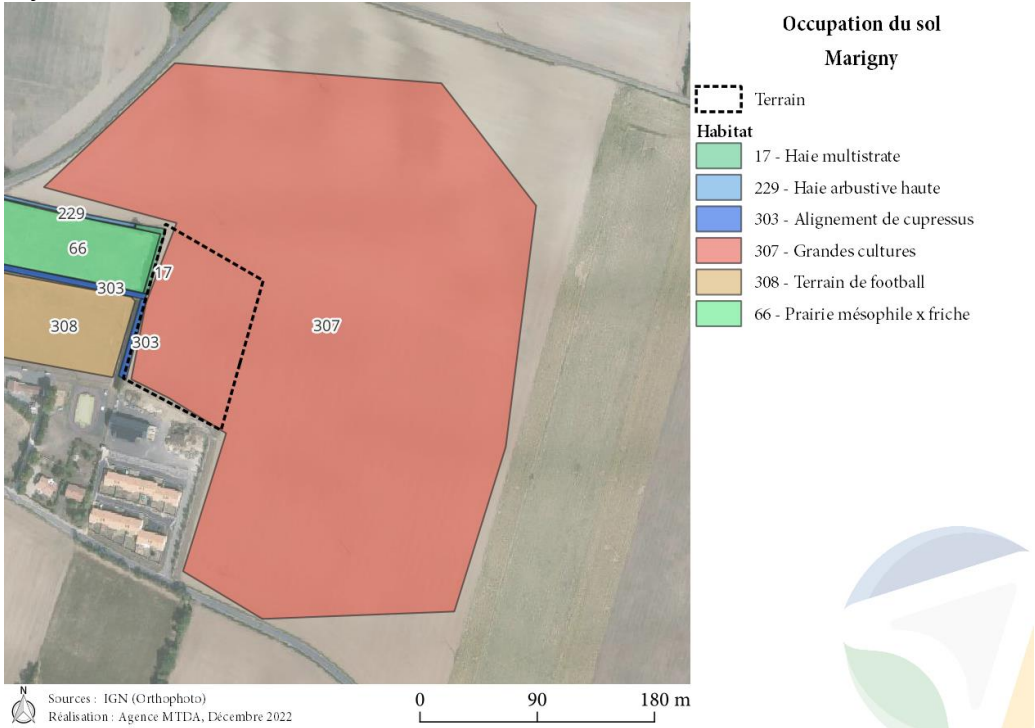
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
La Foye-Monjault	324 - Treillebois	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain. Il est situé au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Sud-Est ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Granzay-Gript	329 - Rue de la Prairie	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain. Il est situé au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Sud-Est ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Granzay-Gript	330 - Rue du Prieuré 331 - Route des Taillées Sud	<p>Ces sites n'ont pas fait l'objet de prospection de terrain. Ils sont situés au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Sud-Est ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Juscorps	333 - Le Bourg	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain. Il est situé au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Sud-Est ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>








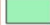
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Marigny	334 - Les pruneliers	<p>Il n'est pas noté historiquement de nicheurs patrimoniaux dans ce périmètre, mais des observations ont eu lieu à proximité. La haie située à l'Ouest abrite des arbres avec des trous d'insectes saproxyliques de type Rosalie des Alpes, espèce protégée et d'intérêt communautaire.</p> <p>Enjeu modéré à fort (fort en ce qui concerne les arbres têtards)</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence M.T.D.A., Décembre 2022</p>	<p>Au titre du site Natura 2000 l'aménagement nécessite une consultation de l'animateur du site pour confirmer ou infirmer que la parcelle participe aux enjeux du périmètre Natura 2000 et définir des mesures ERC adaptées.</p> <p>La haie située au Nord-Ouest est à protéger au titre de la présence probable d'insectes saproxyliques patrimoniaux.</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques et leur renforcement de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Marigny	335 - Ancien stade 336 - Ancien stade	<p>Cette OAP a été prospectée en deux parties :</p> <p>Les fonctionnalités écologiques des grandes cultures sont peu élevées mais elles sont ici liées aux espèces fortement patrimoniales du périmètre Natura 2000, dans lequel la parcelle est directement incluse.</p> <p>Enjeu fort</p>  <p>Les enjeux semblent modérés, liés à des fonctionnalités de « nature ordinaire », relatifs aux haies périphériques et à la prairie mésophile.</p>	<p>Au titre du site Natura 2000 l'aménagement serait une artificialisation sur le périmètre et une consultation de l'animateur du site est donc nécessaire pour confirmer ou infirmer que la parcelle participe aux enjeux du périmètre Natura 2000 et définir des mesures ERC adaptées.</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques et leur renforcement de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

Enjeu modéré à fort





**Occupation du sol
Marigny**

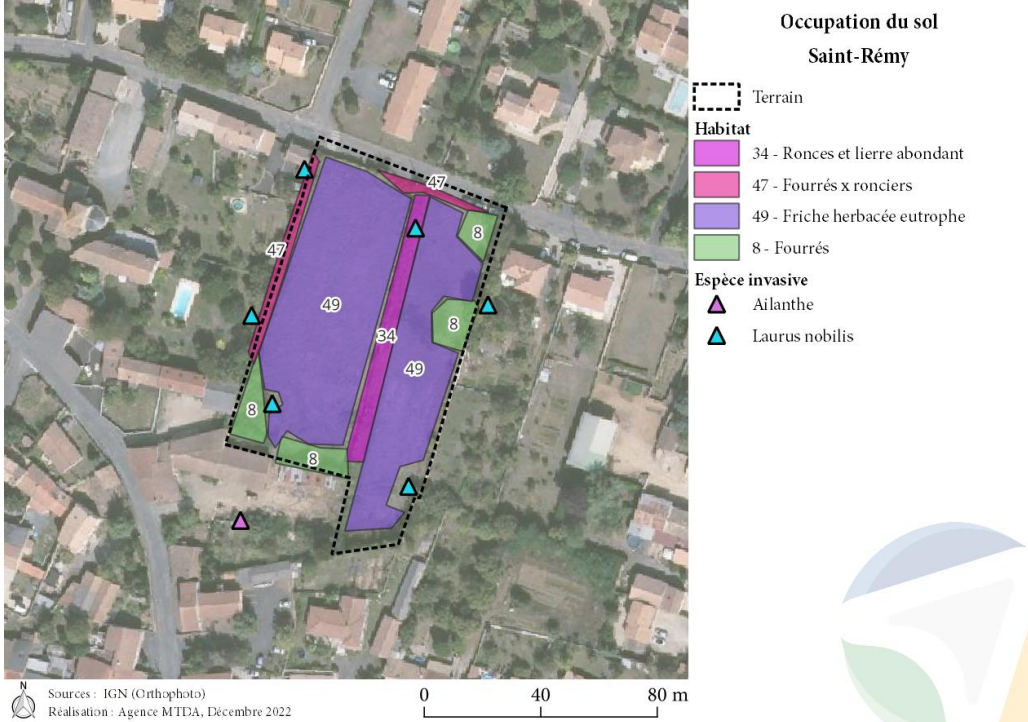
-  Terrain
- Habitat**
-  17 - Haie multistrata
-  229 - Haie arbustive haute
-  301 - Alignement de frênes
-  303 - Alignement de cupressus
-  307 - Grandes cultures
-  308 - Terrain de football
-  66 - Prairie mésophile x friche

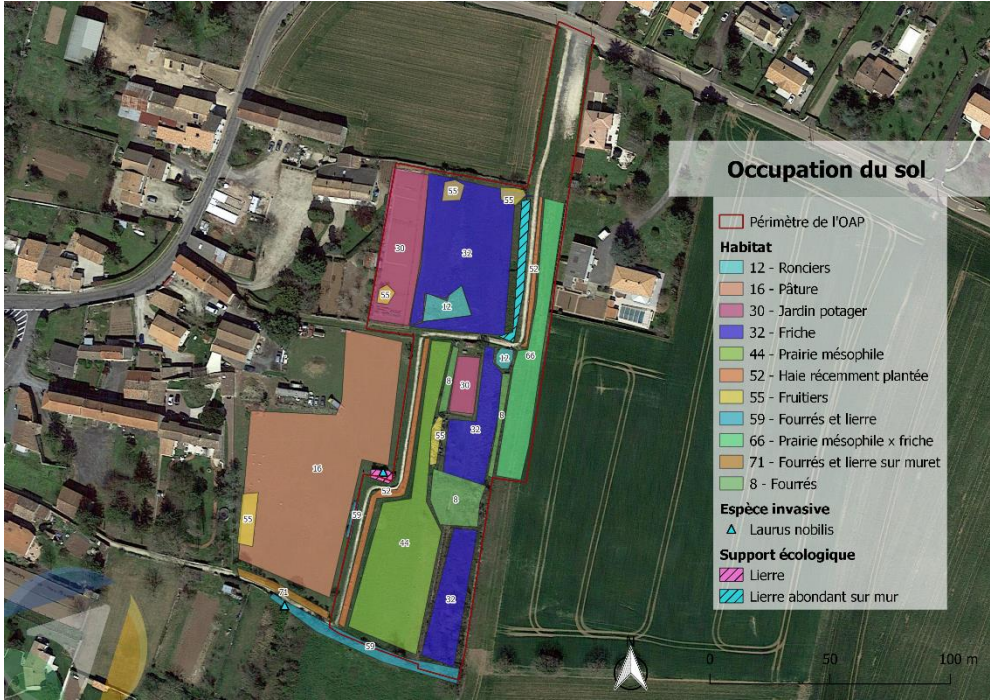
Sources : IGN (Orthophoto)
Réalisation : Agence MTDA, Décembre 2022




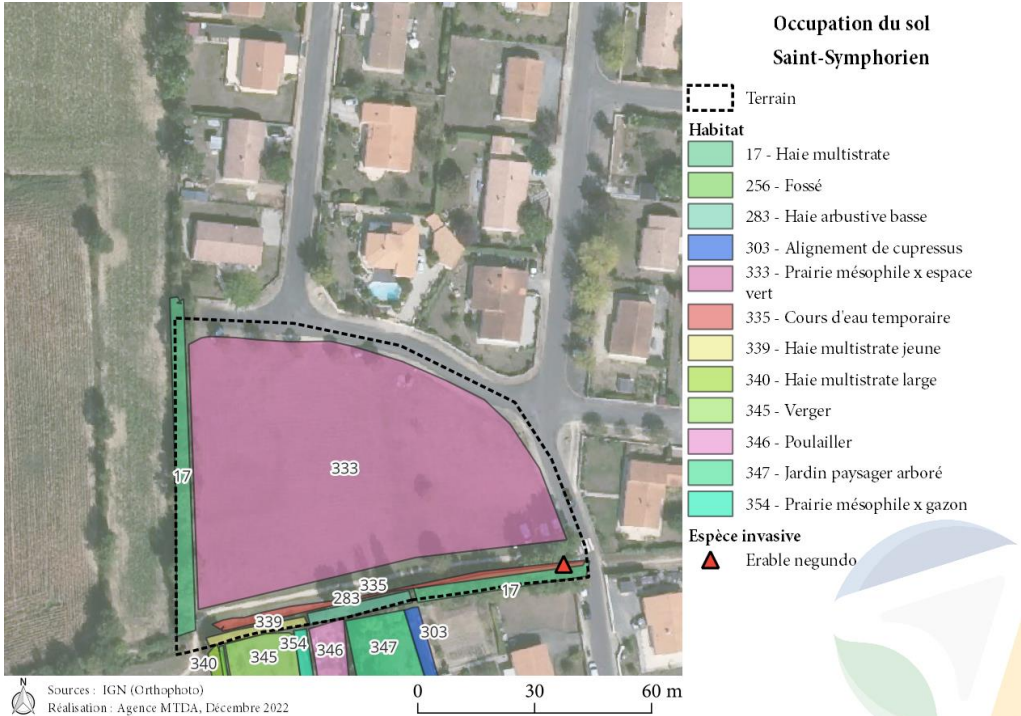
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Maxire	347 - Les Champs Prouteau	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain. Il est situé au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Nord-Ouest ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>

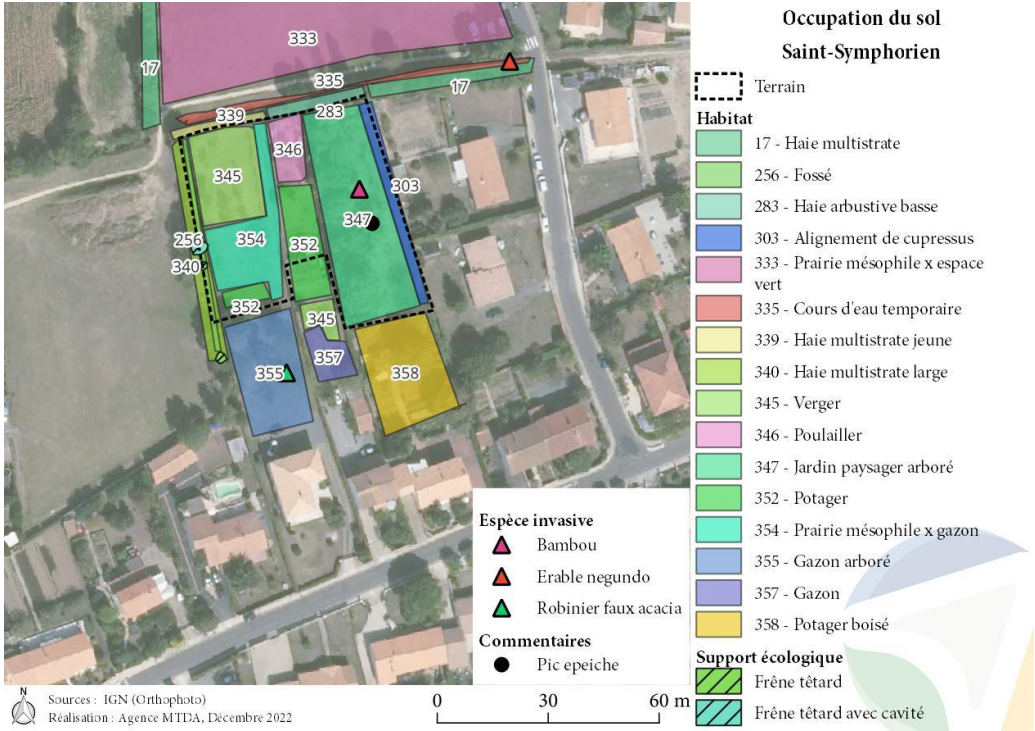
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Rémy	349 - Clos de l'Epinaie	<p>Ce site n'a pas fait l'objet de prospection de terrain. Il est situé au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Nord-Ouest ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>

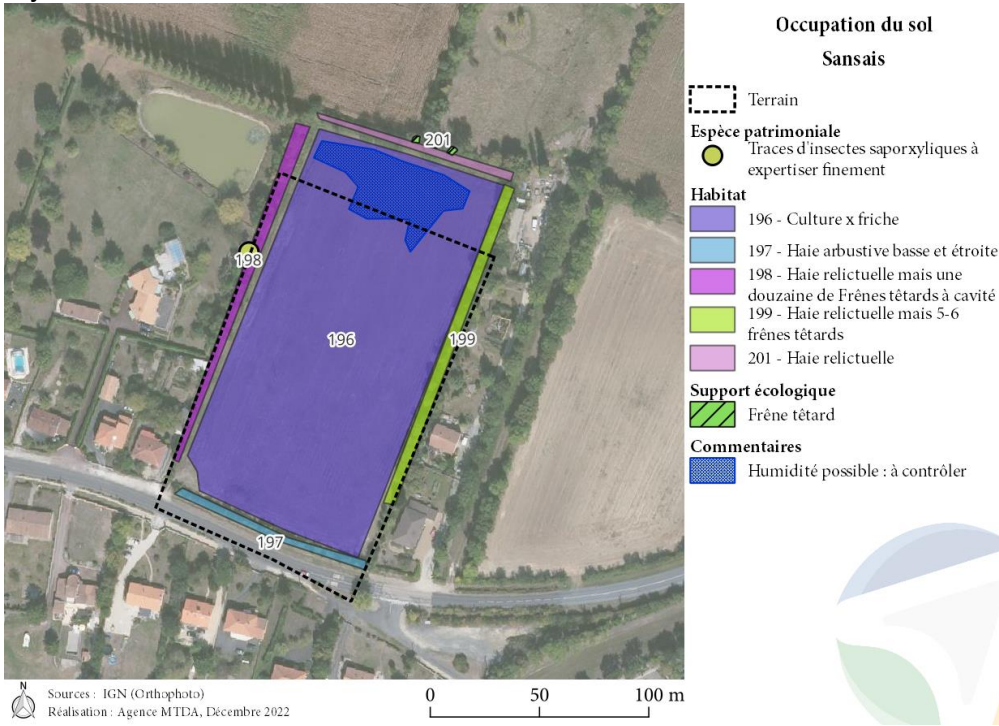
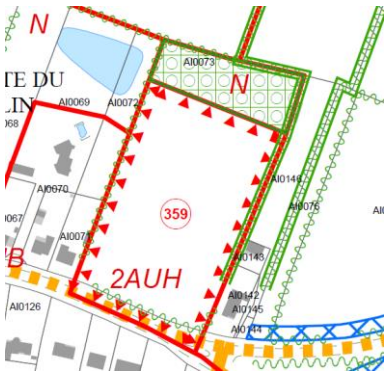
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Rémy	350 - Beau Logis	<p>Les deux parcelles sont écologiquement tout à fait fonctionnelles à part leur enclavement. Les lierres sont abondants et sont extrêmement attractifs pour papillons et abeilles lors de la visite. Reptiles, Hérissons, mammifères et oiseaux nicheurs patrimoniaux (type Chardonnerets ou Linottes) sont très possibles.</p> <p>L'ensemble n'est par contre pas lié aux enjeux du périmètre Natura 2000 qui inclue la commune. Il en est en effet nettement déconnecté.</p> <p>Enjeu modéré à fort</p> 	<p>Une expertise complète sur 4 saisons est nécessaire pour évaluer les possibles impacts sur les espèces protégées et patrimoniales</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Rémy	351 - Ouche Basse	<p>L'ensemble forme une mosaïque d'habitats écologiquement très fonctionnelle. Il offre également un net attrait paysager, valorisé par le sentier qui passe au centre et qui est d'ailleurs accompagné de panneaux pédagogiques sur la faune et la flore. Les lierres sont abondants et sont extrêmement attractifs pour papillons et abeilles lors de la visite. Les Passereaux sont également nombreux lors de la visite (fin septembre). Reptiles, Hérissons, mammifères et oiseaux nicheurs patrimoniaux (type Chardonnerets ou Linottes) sont potentiellement présents. Noter que Hérisson, Écureuil et autres mammifères ont en effet été observés historiquement sur le périmètre ou à proximité immédiate.</p> <p>L'ensemble n'est par contre pas lié aux enjeux du périmètre Natura 2000 qui inclue l'ensemble de la commune.</p> <p>Enjeu modéré à fort</p> 	<p>Une expertise complète sur 4 saisons est nécessaire pour évaluer les possibles impacts sur les espèces protégées et patrimoniales et sur les fonctionnalités écologiques.</p> <p>Un avis est à solliciter également auprès de l'animateur du périmètre Natura 2000 bien que les habitats présents ne semblent pas correspondre aux enjeux du site d'intérêt communautaire. Le périmètre du projet est tout de même inclus dans le site Natura 2000, en contact direct avec les parcelles correspondant aux enjeux d'intérêt communautaire.</p> <p>Planter des haies denses et autres éléments écologiques pour faciliter le contournement de l'aménagement et compenser les éventuels transits possibles actuellement</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Romans-des-Champs	352 - Le Bourg	<p>Les haies champêtres en bordure sont support de biodiversité (oiseaux, insectes, petits mammifères).</p> <p>Enjeu faible</p> 	Viser le maintien des éléments boisés (haies champêtres)

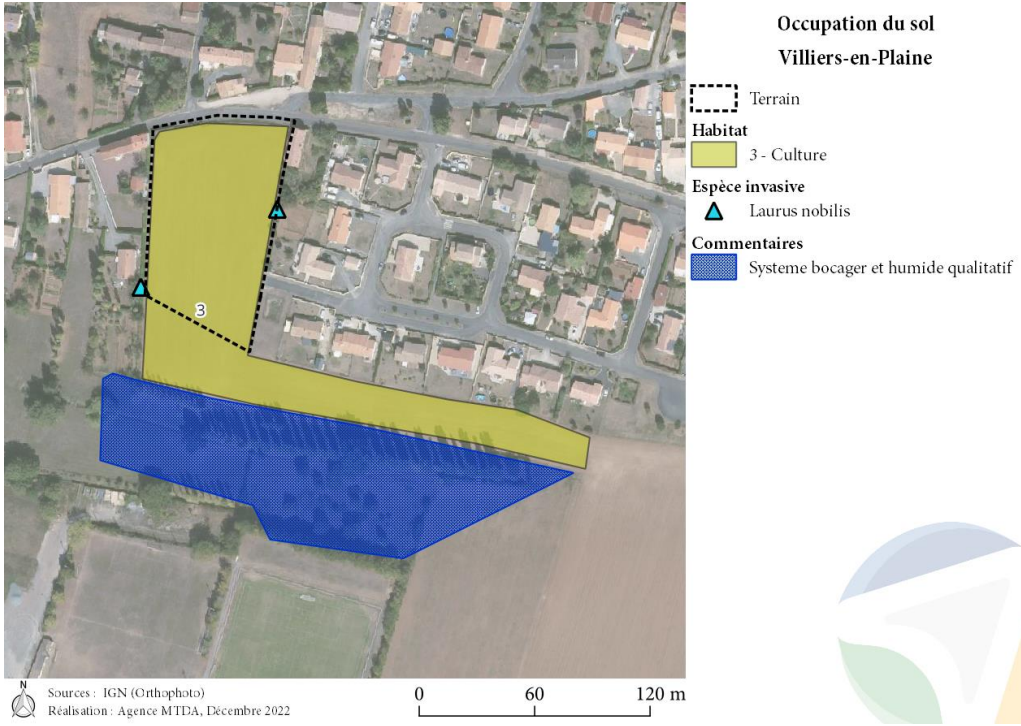
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Symphorien	356 - Rue des Charmes	<p>La parcelle présente une fonctionnalité écologique assez faible d'espace vert peu favorable à la biodiversité, mais les haies sont attractives et le cours d'eau temporaire représente par-contre un enjeu notable.</p> <p>Une espèce invasive, l'Érable negundo est présente en bordure immédiate du cours d'eau.</p> <p>Enjeu faible à modéré</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTTA, Décembre 2022</p>	<p>Deux visites printanières a minima (une expertise en fin d'été serait cependant un bon complément) sont nécessaires pour évaluer la présence de Passereaux nicheurs patrimoniaux possibles ainsi que des reptiles. La démarche est à associer avec l'expertise du périmètre situé juste au Sud.</p> <p>Supprimer l'Érable negundo et surveiller cette espèce très invasive (utilisée pour alignement dans la rue adjacente)</p> <p>Maintenir une zone tampon écologique autour du cours d'eau (enjeu de corridor et de ressource en eau)</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques et leur renforcement de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

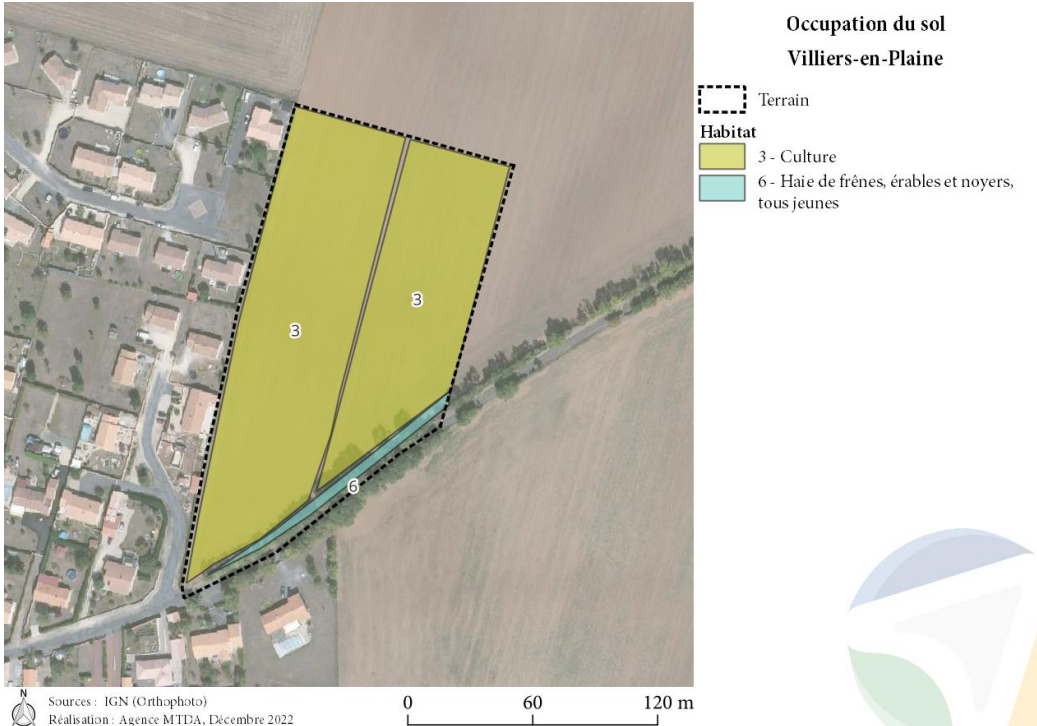
Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Saint-Symphorien	357 - Trois Moineaux	<p>L'ensemble diversifié et assez dense est écologiquement fonctionnel pour diverses espèces : possibilité de Passereaux patrimoniaux, de Hérissons, d'Écureuils et d'Orvets. Un Pic épeiche présent pendant la visite révèle le caractère fonctionnel pour les espèces de petits bois.</p> <p>Les Frênes têtards situés dans la haie à l'Ouest sont des éléments écologiques patrimoniaux possiblement attractifs pour oiseaux cavicoles, chiroptères et insectes saproxylophages patrimoniaux.</p> <p>Enjeu modéré</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTDA, Décembre 2022</p>	<p>Deux visites printanières a minima (une expertise en fin d'été serait cependant un bon complément) sont nécessaires pour évaluer la présence de passereaux nicheurs patrimoniaux possibles, ainsi que des reptiles et mammifères (Hérissons, Écureuils). Démarche à associer avec expertise du périmètre situé juste au Nord.</p> <p>Maintenir une zone tampon écologique autour du cours d'eau (enjeu de corridor et de ressource en eau)</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques (notamment celle à l'Ouest avec arbres têtards) et leur renforcement de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>


Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Sansais	359 - La Dernière Roue du Carrosse	<p>Les fonctionnalités écologiques ne sont pas négligeables mais peu élevées sur la parcelle (présence possible d'Alouettes dont Alouette lulu). Les Frênes têtard en périphérie sont des supports écologiques notables et certains présentent des cavités et des traces d'insectes saproxylophages à préciser (possibilité d'espèces protégées). Enfin le caractère humide ou non du bas de la parcelle est à préciser par la réalisation de sondages pédologiques (si cela n'a pas été réalisé précédemment). Notons que plusieurs espèces de Fringilles (oiseaux) patrimoniaux et un rapace patrimonial ont été notés historiquement sur le périmètre ou à proximité.</p> <p>Enjeu faible à modéré</p> 	<p>Une expertise printanière de la faune (deux visites au minimum) est à réaliser pour les oiseaux nicheurs et pour expertiser plus en détail les arbres têtards.</p> <p>Le caractère humide ou non du bas de la parcelle est à préciser par la réalisation de sondages pédologiques. Le secteur visé est toutefois en zone Naturelle.</p>  <p>Viser la préservation des haies périphériques et leur renforcement (voire y associer autres éléments écologiques comme des mares) de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Val-du-Mignon	365 - Chemin du Moulin	<p>La partie jardin potager et arboré et les fourrés/haies qui le bordent est écologiquement fonctionnelle et attractive pour oiseaux, Chauves-souris et possiblement reptiles. La haie située à l'Est est particulièrement fonctionnelle. La prairie entretenue intensivement n'est que peu fonctionnelle (utilisée par les insectes et donc un peu en nourrissage pour les oiseaux et chiroptères locaux). Il n'apparaît clairement pas de lien avec les enjeux du site Natura 2000 du Marais Poitevin.</p> <p>Enjeu faible à modéré</p>  <p>Sources : IGN (Orthophoto) Réalisation : Agence MTDA, Décembre 2022</p>	<p>Au moins deux expertises printanières sont nécessaires pour évaluer les enjeux liés à la présence des espèces d'oiseaux et de reptiles, possiblement protégées voire patrimoniales présentes, notamment sur la partie jardin et sa haie.</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques et leur renforcement de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Le Vanneau-Irleau	369 - La Couarde II	<p>La prairie dense, mais surtout les haies denses et larges, sont tout à fait écologiquement fonctionnelles. Reptiles et Passereaux patrimoniaux sont ainsi possibles à probables sur le périmètre. Une Bouscarle de cetti (oiseau protégé et patrimonial) est d'ailleurs chanteuse dans une haie lors de la visite unique en septembre 2022. Le caractère humide ou non des sols est à préciser. Enfin notons que la Tourterelle des bois a été notée historiquement sur le périmètre ou à proximité.</p> <p>Enjeu modéré à fort</p> 	<p>Une expertise a minima printanière et estivale est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci.</p> <p>Des sondages pédologiques sont nécessaires pour préciser le caractère humide ou non de la parcelle.</p> <p>Viser la préservation des haies périphériques et leur renforcement de manière à faciliter le contournement de l'aménagement</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Villiers-en-Plaine	372 - Les Marselles	<p>La parcelle ne semble pas présenter de fonction de corridor, ni de fonctionnalité écologique forte, au-delà des fonctionnalités modérées que peuvent offrir des cultures intensives. Le fait que la parcelle soit enclavée dans l'urbanisation limite les enjeux liés au périmètre Natura 2000 et à la ZNIEFF associée, mais l'œdicnème criard a tout de même été noté à proximité immédiate de la parcelle, historiquement. Les parcelles situées en retrait et en contrebas, au Sud, semblent par-contre très fonctionnelles et connectées : réseau hydrographique, prairies, haies.</p> <p>Enjeu faible à modéré</p> 	<p>Il est nécessaire de prendre contact avec l'animateur du site pour évaluer la prise en compte nécessaire des enjeux liés au site Natura 2000. À ce titre deux visites printanières permettront de savoir quel usage les espèces patrimoniales font du périmètre et de ses abords.</p> <p>En marge, il peut apparaître alors pertinent de réaliser les expertises écologiques également sur la coulée verte située au Sud, qui présente des fonctionnalités écologiques potentielles, à préserver/consolider.</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Villiers-en-Plaine	373 - Champs de Cours	<p>Les parcelles sont partie intégrante de l'ensemble fonctionnel du périmètre Natura 2000 et participent donc des aires de vie des espèces patrimoniales identifiées dans le cadre de celui-ci. Busards saint-martin, Busards cendrés, Œdicnèmes, Linottes et Chardonnerets ont en effet été observés historiquement sur site ou à proximité immédiate. La haie est un espace écologiquement fonctionnel et un corridor. L'enjeu de corridor est ici important, dans ce paysage très ouvert.</p> <p>Enjeu fort</p> 	<p>Se rapprocher de l'animateur du site pour évaluer les besoins de compensation en cas d'urbanisation et évaluer l'incidence au regard du site Natura 2000</p> <p>Réaliser des expertises printanières complémentaires pour identifier les localisations actuelles des espèces patrimoniales dans les cultures (sachant cependant que la localisation des espèces varie selon les années et le type de culture)</p> <p>Viser la préservation, voire le renforcement de la haie, actuellement peu large</p> <p>Implanter des haies denses et autres éléments écologiques pour faciliter le contournement de l'aménagement et compenser les éventuels transits possibles actuellement</p>

Commune	Nom d'OAP	Enjeux écologiques	Mesures à prendre dans l'OAP
Villiers-en-Plaine	375 - Chemin de la Vallonnette 2 376 - Les Versennes	<p>Ces sites n'ont pas fait l'objet de prospection de terrain. Ils sont situés au sein du site Natura 2000 ZPS « Plaine de Niort Nord-Ouest ».</p> <p>Enjeu à déterminer</p> 	<p>Une expertise, a minima printanière, est nécessaire pour mesurer les fonctionnalités écologiques du périmètre, mais surtout pour connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent celui-ci. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques du site et sera centrée sur le site Natura 2000.</p>

2) Les STECAL soumis à l'OAP TVB

En zone A :

- Dans le STECAL « Sports et loisirs » de Prahecq, une expertise naturaliste a minima printanière devra être réalisée afin d'évaluer les fonctionnalités écologiques du périmètre et connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent le site. Cette étude sera centrée sur le site Natura 2000 et indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques de chacun des secteurs étudiés.
- Dans le STECAL « Domaine et Château du Griffier » de Granzay-Gript, une expertise naturaliste a minima printanière devra être réalisée afin d'évaluer les fonctionnalités écologiques du périmètre et connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent le site. Cette étude sera centrée sur le site Natura 2000 et indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques de chacun des secteurs étudiés.

En zone N :

- Dans le STECAL « Activité équestre » de Val-du-Mignon :
 - Une bande paysagère de 5 mètres de large le long de la rue de la Coudre, sur la zone inondable, devra être respectée. Cette bande devra être composée d'espaces verts plantés permettant l'infiltration des eaux.
 - Une expertise naturaliste a minima printanière devra être réalisée afin d'évaluer les fonctionnalités écologiques du périmètre et connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent le site. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques de chacun des secteurs étudiés.
- Dans le STECAL « Projet de terrain de football » de Vouillé, une expertise naturaliste a minima printanière devra être réalisée afin d'évaluer les fonctionnalités écologiques du périmètre et connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent le site. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques de chacun des secteurs étudiés.
- Dans le STECAL « Activités économiques isolées » de Prahecq, une expertise naturaliste a minima printanière devra être réalisée afin d'évaluer les fonctionnalités écologiques du périmètre et connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent le site. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques de chacun des secteurs étudiés.
- Dans le STECAL « Projet d'aire d'accueil des gens du voyage » de Beauvoir-sur-Niort, une expertise naturaliste a minima printanière devra être réalisée afin d'évaluer les fonctionnalités écologiques du périmètre et connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent le site. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques de chacun des secteurs étudiés.

- Dans le STECAL « Cimetière » de Brûlain, une expertise naturaliste a minima printanière devra être réalisée afin d'évaluer les fonctionnalités écologiques du périmètre et connaître les espèces protégées et patrimoniales qui utilisent le site. Cette étude indiquera les mesures ERC à appliquer afin de prendre en compte les enjeux écologiques de chacun des secteurs étudiés.

III. Glossaire des acronymes

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope

CAN : Communauté d'Agglomération du Niortais

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

EBC : Espaces Boisés Classés

EEE : Espèce Exotique Envahissante

ENS : Espace Naturel Sensible

ERC : Éviter, Réduire, Compenser

EPP : Éléments du Patrimoine à Protéger

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

PEE : Plante Exotique Envahissante

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi-D : Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Déplacement

TVB : Trame Verte et Bleue

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

ZPS : Zone de Protection Spéciale